

Le temps scolaire

Juin 2005

L'aménagement du temps scolaire

Ce numéro a été rédigé par Michel SAROUL

avec la collaboration des formateurs du Département Lycée du CEPEC :

Laurent BOUCHARD ; François CATRIN ; Robert DELAVEAU ;

Jérôme DELOIRE ; Bruno DEVAUCHELLE ; Olivier FAUVET ;

Philippe MOUNIER ; Jacqueline VERDIER.

Points de repère pour le Lycée

Bulletin département Lycée du CEPEC
14 voie Romaine • 69290 CRAPONNE
tél : 04 78 44 61 61 • Fax : 04 78 44 63 42
e-mail : publications@cepec.org
Site Internet : <http://www.cepec.org>

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
CHARLES DELORME

RESPONSABLES DU COMITE DE REDACTION
ROBERT DELAVEAU
PHILIPPE MOUNIER
MICHEL SAROUL

MAQUETTE
ROBERT DELAVEAU

ISSN 1624-8643

Sommaire

AVANT PROPOS.....	4
PRESENTATION DU DOCUMENT	5
<i>L'aménagement du temps scolaire : une question plus qualitative que quantitative</i>	5
L'AMENAGEMENT DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : DES INTENTIONS	
DIVERSIFIEES	6
<i>La prise en compte de l'élève et de sa formation.....</i>	6
<i>L'évolution des pratiques pédagogiques et du métier d'enseignant.....</i>	6
<i>Le projet et l'organisation de l'établissement scolaire.....</i>	7
DES REPERES POUR CONSTRUIRE UN PROJET	7
<i>Temps et apprentissage</i>	8
<i>Temps et parcours</i>	8
<i>Temps et suivi des élèves</i>	8
<i>Temps et programme.....</i>	9
<i>Temps et pratiques pédagogiques</i>	9
<i>Temps et emplois du temps.....</i>	9
<i>Temps et métier d'enseignant</i>	10
<i>Temps et organisation de l'établissement.....</i>	10
LA CONSTRUCTION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE.....	11
<i>Une étude de cas.....</i>	11
<i>Une démarche de projet : une démarche de résolution de problème</i>	11
<i>Mettre en place des espaces de débat.....</i>	11
<i>L'anticipation des effets.....</i>	12
<i>Penser la formation des élèves en même temps que l'organisation du dispositif</i>	12
<i>Etre modeste mais significatif.....</i>	12
<i>Penser aux activités à mettre en place dans les « espaces libérés ».....</i>	12
<i>Construire les outils « d'encadrement » et de suivi des élèves</i>	13
<i>Communiquer avec l'ensemble des partenaires.....</i>	13
<i>Penser à l'évaluation du dispositif.....</i>	13
DES EXEMPLES	13
<i>La réduction de la durée des séances</i>	13
<i>Des activités extra-scolaires l'après-midi</i>	14
<i>Des emplois du temps sur plusieurs semaines.....</i>	14
<i>Des parcours thématiques.....</i>	14
<i>D'autres pistes encore.....</i>	14
FICHES – OUTILS : PRESENTATION DES DIFFERENTES FICHES	15
TEXTES OFFICIELS	31
BIBLIOGRAPHIE.....	32
FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CEPEC	34

AVANT PROPOS

La question de l'organisation ou de l'aménagement du temps scolaire devient une question d'actualité dans la mesure où un certain nombre d'établissements se lancent dans des innovations dans ce domaine.

Bien entendu l'origine et les intentions de ces projets sont multiples et très souvent formulées en termes de manque, d'absence ou de surcharge : on parlera alors d'inadaptation des rythmes scolaires aux élèves ce qui entraînerait leur démotivation et leur ennui ; de la durée trop importante du travail scolaire (les 35 heures à l'école... aussi pour les élèves) ; ou plus prosaïquement de la perte d'audience d'un établissement et d'un déficit d'image, voire d'un manque d'élèves. On parlera plus rarement de l'inadéquation entre une évolution des enseignements et une organisation rigide des emplois du temps.

Ce « *Points de Repère* », comme les précédents, a pour objectif d'aider des équipes à construire un projet d'aménagement du temps scolaire.

Nous souhaitons qu'il puisse leur servir de base à une mise en cohérence des finalités et intentions avec une organisation adaptée.

En effet une nouvelle organisation du temps scolaire ne saurait représenter en soit une finalité ; en même temps une stabilité dans ce domaine ne pourrait que questionner.

Comment interpréter en effet une évolution du système éducatif, avec toutes les innovations qui l'accompagnent, qui ne modifierait pas la «forme scolaire» ?

Les formateurs du Département Lycée du Cepec – Juin 2005



Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil

14, Voie Romaine – 69290 CRAPONNE

tél : 04 78 44 61 61

fax : 04 78 44 63 42

INTERNET

site: www.cepec.org

e-mail : formations, publications : accueil@cepec.org

contact formateurs : departement.lycee@cepec.org

PRESENTATION DU DOCUMENT

Comme dans les autres « *Points de Repère* » que nous publions vous trouverez dans ce document deux parties bien distinctes.

La première a pour objectif de fournir les **éléments de réflexion** à des équipes qui souhaiteraient concevoir, conduire et évaluer un projet d'aménagement du temps scolaire. Elle s'organise autour de différentes entrées :

- une réflexion sur les intentions, les finalités, les objectifs possibles d'un projet d'aménagement du temps scolaire ;
- un éclairage des différentes entrées correspondant à ces intentions ;
- une réflexion sur la conduite d'un projet sur ce thème dans un établissement scolaire ;
- des exemples illustrant des principes d'aménagement du temps.

La seconde, sous forme de fiches, vise à compléter les repères donnés dans la première partie et à fournir des **outils** utiles à la construction des différentes étapes d'un projet.

L'aménagement du temps scolaire : une question plus qualitative que quantitative

Il n'est jamais facile d'aborder une question comme celle de l'aménagement du temps scolaire. En effet, même si elle peut être abordée à partir d'un questionnement « scientifique », elle présente la particularité d'être actuellement fortement médiatisée, valorisée et sous certains aspects, relève sans doute plus d'un phénomène de mode que d'un réel débat.

C'est d'abord une question de société. Nous venons, dans notre pays, de vivre l'aménagement du temps de travail. Celui du temps scolaire ne peut pas en être totalement indépendant, signe du lien étroit entre école et

société. Remarquons que l'on a pu, à cette occasion, percevoir la complexité de la question de l'aménagement du temps et la diversité des idées et représentations à son sujet.

C'est ensuite une question scolaire qui peut être abordée à différents niveaux.

Elle se pose dans un premier temps à partir de la durée du temps d'enseignement et de son symbole principal : « l'heure de cours ».

On perçoit vite que c'est une question qui ne relève pas que d'une approche quantitative. Cinquante-cinq minutes¹ c'est bien long pour des élèves en manque d'attention et de motivation mais cinquante-cinq minutes c'est bien court si l'on veut mettre des élèves au travail dans une activité significative.

Bien entendu, la question du lien entre la durée du cours et l'apprentissage ne saurait être occultée. Il nous semble néanmoins que la véritable problématique, de nature plus qualitative, concerne l'adaptation des pratiques d'enseignement à la diversité des modes d'apprentissage des élèves. Dans ce cas d'ailleurs la réflexion sur cette durée ne peut se limiter à celle d'un cours, mais repose les questions de la définition des parcours de formation des élèves, de l'organisation de l'année scolaire et de celle de l'établissement scolaire.

C'est bien alors l'ensemble du système scolaire qui est « touché » et la « forme scolaire »² que l'on souhaite modifier.

¹ Puisque c'est bien là la durée d'une heure de cours.

² Modèle classique d'organisation des activités d'enseignement (lieux, disciplines, horaires...) et des modalités de travail Cf. « L'école primaire française », Guy Vincent, PUL, 1980.

L'AMENAGEMENT DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : DES INTENTIONS DIVERSIFIEES

Bien que « partant » souvent d'une intuition, d'un exemple, d'une idée, d'une envie... les multiples expériences d'aménagement du temps scolaire peuvent être analysées comme relevant le plus souvent d'une diversité et d'une complémentarité d'intentions. Nous les avons classées ici en les organisant à différents niveaux et en les situant en référence à la formation de l'élève, à l'évolution des pratiques pédagogiques et du métier d'enseignant, au projet et à l'organisation de l'établissement.

Bien entendu cette classification n'est présentée ici que pour mettre en relief les différentes intentions ; elle apparaîtra donc plus « tranchée » que la réalité ne le laisse en général percevoir, chaque cas particulier prenant le plus souvent en compte plusieurs de ces dimensions.

La prise en compte de l'élève et de sa formation

Quand on fait référence à l'élève dans le monde éducatif c'est autant pour le situer en tant que personne (un enfant, un adolescent...) qu'en tant « qu'apprenant ».

A partir de cette catégorisation on distinguera :

- les projets dont la finalité première est d'adapter l'organisation de l'établissement à l'évolution de la société et d'organiser le temps de la vie scolaire des élèves en fonction des différents temps vécus par les élèves ;
- ceux dont l'entrée principale concerne l'apprentissage et qui réfléchissent à l'adaptation du temps à l'acte d'apprendre et à ses différentes étapes.

Dans la première catégorie on réfléchira le plus souvent en termes :

- d'ouverture de l'établissement sur son environnement ;
- de diminution de l'amplitude de la journée de classe, voire de celle de la semaine, pour permettre d'autres activités³ ;
- de développement de la dimension éducative en valorisant la vie scolaire, la participation des élèves à la vie de l'établissement et à des activités périscolaires.

Dans la seconde catégorie, on s'interrogera plus fréquemment sur l'adaptation des temps d'enseignement à l'apprentissage. La réflexion portera principalement alors sur les entrées suivantes :

- les rythmes scolaires et leur adaptation aux biorythmes des élèves ;
- les pratiques pédagogiques et leur lien avec l'activité et la motivation des élèves ;
- la proposition de parcours de formation permettant la diversification et le décloisonnement des activités⁴ ;
- la mise en place d'activités et d'apprentissages interdisciplinaires ;
- le développement et l'amélioration du travail personnel des élèves.

L'évolution des pratiques pédagogiques et du métier d'enseignant

C'est une banalité que de dire que l'organisation scolaire actuelle, dont celle du temps, ne facilite pas les évolutions des pratiques pédagogiques et du métier d'enseignant. Il est facile de constater, en effet, que le découpage du temps scolaire n'a qu'un lien très distant avec la définition des programmes et de la formation des élèves. Combien d'heures faut-il pour un enseignant pour boucler le programme ? Combien pour l'élève pour en faire l'apprentissage ?

³ C'est le cas par exemple des classes « Classe À Horaires Aménagés » (CHAM) et de sections sports-études.

⁴ Beaucoup d'expériences liées à l'aménagement du temps scolaire ont pour objectif la mise en place de la différenciation pédagogique ; on peut citer dans ce cadre la mise en place, en langues vivantes, des groupes de niveaux de compétences.

Comment faire coïncider le découpage d'un apprentissage en unités significatives avec l'organisation du temps en séances de durées immuables ? A l'évidence la diversité des matières, des enseignants et des élèves interdit des réponses univoques à ces différentes questions.

Rajoutons à ce questionnement l'accent mis par les différentes réformes sur :

- la définition de plus en plus fréquemment interdisciplinaire de la formation des élèves qui ne peut se faire qu'en améliorant la cohérence des enseignements des différentes matières⁵ ;
- le développement des pratiques pédagogiques liées au projet qui nécessitent pour les enseignants et les élèves un travail d'équipes dans la durée⁶ ;
- la volonté d'un meilleur suivi des élèves et en particulier d'une aide aux élèves les plus en difficulté qui requiert la mise à disposition « d'espaces de travail⁷ » nouveaux.

Le projet et l'organisation de l'établissement scolaire

L'organisation actuelle du temps scolaire avec ses répétitions sur la journée, la semaine, l'année, reflète plus une logique mécaniste, administrative qu'une logique basée sur le projet. En effet la notion de projet d'établissement, le plus souvent définie comme permettant de gérer la complexité grandissante des établissements scolaires, est difficile à concilier avec une organisation rigide et hiérarchique des rapports entre les acteurs sans lien avec les notions d'autonomie et de responsabilité.

Lorsque l'aménagement du temps scolaire questionne la place des acteurs, leur autonomie, leurs responsabilités, leur

participation, différentes questions sont alors abordées, parmi lesquelles :

- l'amélioration du suivi des élèves nécessaire à la mise en place d'une diversité des temps pour l'élève ;
- la mise en place de partenariats avec l'environnement et d'autres établissements pour faciliter la diversification des parcours scolaires proposés ;
- l'organisation de l'établissement pour faciliter la nécessaire concertation entre ses différents acteurs et en particulier la coordination des enseignements ;
- la « récupération » de temps pour favoriser d'autres activités (suivi, aide, perfectionnement...) ;
- l'évolution et l'annualisation du temps de travail des personnels et la construction des emplois du temps.

DES REPERES POUR CONSTRUIRE UN PROJET

On l'a vu précédemment : il n'y a pas de projet sans **enjeu** et l'aménagement du temps scolaire n'est pas en soi un enjeu suffisant ; c'est plus un **moyen** qu'une finalité.

Si la mise en œuvre des intentions développées dans la première partie nécessite un engagement et un consensus des acteurs, elle ne peut pas se faire sans une connaissance et une réflexion sur les différents domaines concernés.

Nous proposons de donner ici un certain nombre de repères pouvant servir d'éléments de débat et d'arguments lors de la construction d'un projet d'aménagement du temps scolaire dans un établissement.

Ces repères concerneront successivement :

- l'élève et ses apprentissages ;
- l'élève et son parcours ;
- le suivi des élèves ;
- les programmes ;
- les pratiques pédagogiques ;
- les emplois du temps ;
- le métier d'enseignant ;
- l'organisation de l'établissement scolaire.

⁵ Sur ce point la mise en place des TPE et des PPCP en lycée est caractéristique.

⁶ *ibid.*

⁷ On peut faire référence ici à la mise en place de l'Aide Individualisée en classe de 2^{nde} ; voir *Points de Repère* à ce sujet.

Temps et apprentissage

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'argumentation pour un aménagement du temps scolaire prend souvent en référence la durée du cours, jugée trop longue, et la durée de la journée présentée comme inadaptée.

En ce qui concerne la durée du cours, on propose fréquemment de la passer de 55 minutes à 45 minutes; les élèves n'auraient pas, disent certains, la possibilité de maintenir leur attention pendant 55 minutes. On comprendra facilement que la durée, même si elle a son importance, ne suffit pas à elle seule à expliquer l'inattention des élèves, leur éventuel ennui ou leur démotivation; l'attention comme la motivation ne sont pas indépendantes des activités proposées. Poser correctement le problème dans ce domaine, c'est sans doute réfléchir à l'adaptation des durées des séances en fonction des activités proposées aux élèves.

La question des biorythmes mérite une attention particulière. Une réflexion sur ce sujet peut aider une équipe à adapter les activités aux élèves. Quelques données générales existent (cf. enquête INSERM, fiche n°6) :

- périodes défavorables avant 9h le matin et en début d'après-midi ;
- pics d'activité vers 11h30 et 15h ;
- jeudi après-midi et vendredi matin, jours les plus favorables ;
- lundi, jour le plus défavorable avec de fortes différences entre élèves ;
- 40 minutes environ d'attention maximale par heure de cours ; ces 40 minutes ne sont pas en un seul bloc mais réparties en 2 à 4 périodes selon l'âge des élèves.

On n'oubliera pas que ces données traduisent des tendances, et qu'une grande diversité est observée en fonction des individus, de leurs résultats scolaires, de l'ambiance de la classe...

Temps et parcours

Si l'on retient avant tout que la question du temps et de la durée ne peut être déconnectée de l'activité proposée aux élèves, on peut alors réfléchir aux grandes fonctions que

doivent assumer les « temps scolaires ». On en relèvera quatre qui peuvent servir de repères à l'organisation des parcours des élèves :

- le **temps des apprentissages** permettant, le plus souvent en classes entières, d'effectuer le « programme » proposé ;
- le **temps de « besoin »** permettant en fonction des apprentissages réalisés d'être aidé, de s'exercer ou de se perfectionner ;
- le **temps de projet** permettant de s'investir sur un sujet donné en fonction de ses centres d'intérêt ;
- le **temps de la vie scolaire** en classe et dans l'établissement permettant de participer à la vie collective de l'établissement.

En lien avec cette notion de parcours, on notera la nécessité de travailler la question du choix par les élèves de certaines activités. L'aménagement du temps scolaire et la diversité des situations qui y correspondent n'ont en effet d'intérêt que s'ils permettent des parcours diversifiés. On rejoint là sans doute une des pistes importantes du développement de la motivation des élèves.

Temps et suivi des élèves

Si l'idée d'aménagement du temps scolaire est associée à celle de parcours des élèves, on conçoit alors que la classe ne soit pas le seul lieu d'apprentissage pour un élève. La question du suivi des élèves pose alors de nouvelles questions :

- comment passe-t-on contrat avec les élèves et leur famille pour assumer la part d'autonomie, de responsabilité et de choix laissée aux élèves ?
- comment se fait la gestion des absences⁸ et qui en est responsable ?
- comment organise-t-on l'inscription des élèves aux différentes activités ?
- quels documents, quels outils de suivi⁹ permettent-ils « d'enregistrer » le parcours et les apprentissages réalisés avec les élèves ?

⁸ Certains systèmes électroniques, type lecteur de code barre, permettent de faire rapidement l'appel pour que les absences soient répertoriées.

⁹ Carnet de suivi, carnet de bord, portfolio...

Temps et programme

Nous avons vécu ces dernières années une évolution rapide dans la manière de concevoir et de communiquer les programmes d'enseignement.

Ils précisent de plus en plus souvent les attendus en termes d'objectifs, de connaissances et de compétences. Ils distinguent de plus en plus nettement le « tronc commun des indispensables » nécessaire à l'acquisition d'une culture¹⁰ commune.

Une approche consistant à organiser le lien entre « programme » et « temps scolaire » est alors nécessaire pour les équipes qui souhaitent organiser les parcours des élèves autrement.

Certains établissements ont mis en valeur cette entrée en mettant en place par exemple en seconde des approches thématiques par semaine, par quinzaine ou des travaux du type TPE permettant d'aborder, à partir de plusieurs matières, les mêmes thèmes, notions et concepts.

Temps et pratiques pédagogiques

La définition de la formation des élèves a évolué dans le temps. On s'attend dans la plupart des matières à ce qu'ils ne se contentent pas de réciter des connaissances mais qu'ils les réinvestissent. La notion de compétence s'est substituée progressivement à celle de connaissance. Les méthodes pédagogiques ont en conséquence elles aussi évolué dans le même sens. Pour que des élèves soient compétents et apprennent à réinvestir des connaissances, il faut qu'ils participent plus activement à leur construction. Cela passe dans beaucoup de matières par de la réflexion, de la reformulation, de la confrontation, de l'exercice... Cela demande du temps. En général cinquante-cinq minutes ne suffisent pas ; 1h30 serait plus adaptée. Ce n'est pas un

hasard si des dispositifs récents comme les TPE en lycée, les PPCP en lycée professionnel, l'ECJS proposent une organisation sur des séances de 2 heures.

L'évolution des pratiques pédagogiques et la nécessaire mise en projet des élèves nécessite une durée plus longue des unités d'enseignement.

On pourrait rajouter par ailleurs que l'intérêt représenté par l'interdisciplinarité et la mise en lien par l'élève des différentes connaissances acquises dans les matières ne se concilient pas facilement avec l'émiettement actuel des emplois du temps.

Temps et emplois du temps

L'emploi du temps est un des éléments les plus importants de la vie d'un établissement. Celui des élèves leur est dicté le premier jour de l'année scolaire. Celui des enseignants est très attendu car il organise la vie professionnelle, voire personnelle, pour une année scolaire.

Il est toujours présenté comme étant difficile à réaliser et ses auteurs apparaissent souvent comme des virtuoses que l'on ne souhaiterait pour rien au monde remplacer. Il est aussi vu comme un instrument de pouvoir, de favoritisme, de contrainte... Il est rarement perçu comme un outil mettant en cohérence le travail des enseignants et la formation des élèves.

Pourtant c'est sans doute la créativité à son sujet qui va ou non permettre de concrétiser les intentions d'un projet d'aménagement du temps scolaire.

Cette créativité nécessitera :

- de penser l'emploi du temps comme un outil au service du projet et non l'inverse ;
- de ne pas mettre en avant systématiquement l'argument de la difficulté qu'il y a à le construire ;
- d'accepter de penser des alternatives à la manière habituelle de le concevoir.

Dans de nombreux cas, l'emploi du temps y gagnera sans doute en souplesse et complexité :

- il ne sera plus systématiquement pensé pour une semaine mais pourra introduire

¹⁰ On peut faire référence ici aux ouvrages publiés par l'éducation nationale « Qu'apprend-on au collège ? » et aux rapports publiés récemment toujours en collège sur le « Pôle des humanités » et le « Pôle des sciences ».

des emplois du temps différents selon les semaines¹¹ ;

- il introduira des durées variables pour les différentes séances de la journée¹² ;
- il permettra d'associer plusieurs classes aux mêmes activités en les plaçant en « barrettes »¹³ ;
- il permettra d'associer plusieurs enseignants pour intervenir devant un même groupe d'élèves.¹⁴

L'utilisation de logiciels spécifiques peut dans de nombreux cas, aider à la réalisation d'emplois du temps souples et flexibles.

Temps et métier d'enseignant

Les différents points précédents impliquent une évolution du métier d'enseignant. Nous y avons déjà fait référence en parlant de nouvelles pratiques pédagogiques, de suivi des élèves, de gestion du temps. Nous voudrions ici mettre l'accent sur une dimension complémentaire : le travail en équipes.

Il nous semble en effet que la mise en place d'un projet d'aménagement du temps scolaire se traduit, le plus souvent, par la complexification des activités enseignantes. Cette complexification est due en particulier à la diversification de ces activités.

Le travail en équipes est alors une ressource à la condition que des « espaces » de travail aient pu être envisagés.

Il serait d'ailleurs dommageable que l'aménagement du temps scolaire ne permette pas de dégager ces « espaces » de concertation nécessaires.

Il y a là un « point critique » qui fait craindre à beaucoup d'enseignants que la nouvelle organisation du temps ne se traduise par plus d'inconvénients que d'avantages.

Temps et organisation de l'établissement

Si l'on rassemble les points précédemment cités, on en conclut facilement que c'est toute l'organisation de l'établissement scolaire qui est concernée par l'aménagement des temps scolaires. C'est sans doute d'ailleurs cette caractéristique qui rend ces projets difficiles à construire et à accepter.

En effet tous les éléments organisateurs de la vie d'un établissement scolaire sont remis en question par un projet de ce type :

- la classe n'est plus le seul mode de regroupement d'élèves ;
- l'emploi du temps des élèves et des enseignants n'est pas forcément stable dans le temps ;
- il est nécessaire de redéfinir les responsabilités pour le suivi administratif et pédagogique des élèves ; la concertation entre les personnels enseignant et non-enseignant est alors indispensable ;
- il est nécessaire de repenser les modes d'utilisation des espaces de travail.¹⁵

¹¹ Semaines A et B avec un emploi du temps différent, organisation par périodes (comme pour les TPE en lycée), en semestres...

¹² Par exemple des séances de 45 minutes et une séance d'1h30 en fin de journée.

¹³ Deux classes rassemblées avec un seul enseignant, ou mise en place de trois groupes sur deux classes par exemple en langues vivantes (groupes de compétences en langues).

¹⁴ Il y aura alors découplage entre le temps-élève et le temps-enseignant ce qu'introduisaient déjà les demi-groupes, l'aide individualisée, les TPE ou PPCP.

¹⁵ En particulier lorsque le nombre de groupes est supérieur au nombre de classes ; l'organisation du temps influe fortement sur l'organisation de l'espace.

LA CONSTRUCTION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

Comme pour tout projet, l'aménagement du temps scolaire ne peut s'envisager sans avoir éclairci ses **enjeux**, ses **intentions**. De même, il n'y a pas de projet sans prise en compte et constitution de repères sur les **différentes dimensions** qui le caractérisent.

Enfin, la réussite d'un projet nécessite la mise en place d'une **démarche** appropriée.

C'est sur ce dernier point que nous souhaitons mettre l'accent dans cette partie.

Notre expérience nous a en effet montré que, dans le domaine de l'aménagement du temps scolaire, une réflexion sur la stratégie de mise en place était fondamentale. La conception et la mise en œuvre de projets dans ce domaine se heurtent très fréquemment à de fortes et multiples résistances. Elles proviennent, selon nous, du fort enjeu d'un projet de ce type et de ses conséquences sur la vie professionnelle des personnels de l'établissement.

Une étude de cas

Dans le lycée « Einstein »¹⁶ on a entendu qu'un établissement de la région avait mis en place une nouvelle organisation du temps scolaire. La durée des heures de cours avait été réduite pour que puissent se libérer des temps, en fin de chaque après-midi, pour permettre aux élèves de choisir leurs activités, voire pour quitter l'établissement. Il se disait aussi que ce projet était très attractif, en particulier pour les familles, et que l'établissement avait été très sollicité par des familles souhaitant y inscrire leur enfant.

Il a alors été décidé par l'équipe de direction qu'une délégation se rendrait dans cet établissement pour observer l'expérience et

qu'en retour elle ferait le compte-rendu de ses observations.

Au retour, les commentaires favorables de cette délégation ainsi que des réflexions sur la motivation des élèves ont rapidement permis de décider que l'établissement expérimenterait à la rentrée prochaine le passage des cours de 55 à 45 minutes pour libérer des espaces permettant aux élèves de faire des choix d'activité.

L'information fut donnée aux familles lors de la journée portes-ouvertes et fut très bien accueillie.

Une commission technique se mit alors au travail pour faire des propositions concrètes pour la prochaine année scolaire...

Une démarche de projet : une démarche de résolution de problème

- Il est sans doute ici utile de rappeler que l'on fait référence à la notion de projet lorsqu'on souhaite répondre à un problème, à un besoin ou mettre en œuvre une démarche d'innovation. Le seul thème de « l'aménagement du temps scolaire » ne suffit donc pas à mobiliser les différentes équipes ; il n'est que rarement perçu comme présentant en soi un enjeu suffisant pour engager une équipe dans la durée. Il peut constituer une réponse à un problème posé, mais ne peut constituer une intention, une finalité. Si l'aménagement du temps peut, dans certains cas, être un moyen, il ne peut constituer une fin à lui seul.

Mettre en place des espaces de débat

Si la réussite d'un projet de ce type nécessite la définition précise de ses enjeux, ceci ne peut se faire sans un relatif consensus des acteurs sur ceux-ci. Ce consensus n'est possible que par le débat, la confrontation. On ne débat sans doute pas assez dans les établissements scolaires. Pourtant l'on peut penser que c'est un des moyens de développement d'une culture commune. Peut-être a-t-on peur que le débat n'apporte que peu d'avancées ; que la confrontation des

¹⁶ Evidemment ce lycée n'existe pas ; petite allusion quand même de l'auteur de ces lignes, en passant, sur la question de la relativité et de la dilatation du temps qui y est rattachée...

points de vue ne se transforme en conflits, que l'on confonde « débat médiatique » dans lequel on confronte avant tout ses opinions avec « débat scientifique » où on use d'arguments. Et pourtant le débat nous paraît être une des modalités indispensables à mettre en œuvre lorsque l'on cherche à construire un consensus sur les finalités d'un projet. Ecouter les prises de parole, accepter les différents points de vue qu'elles représentent, c'est en même temps prendre en compte les personnes et s'assurer que les différentes entrées du projet ont été prises en compte.

L'anticipation des effets

C'est sur ce point sans doute que nous mettrons le plus l'accent dans ce type de projet. Passer par exemple de 55 à 45 minutes ne peut se faire sans identifier, en équipes, les effets de ce changement et s'y préparer.

Des questions du type :

- Est-ce que passer de 18 séances de 55 minutes à 22 séances de 45 minutes va changer la préparation de mon enseignement ?
- Est-ce que je pourrai faire l'ensemble de mon programme ?
- N'y aura-t-il pas trop de séances par jour pour les élèves ?

...

méritent d'être traitées non pas par l'évidence mais en construisant des réponses nouvelles à une organisation nouvelle.

Une des tâches importantes que doivent assumer les équipes pédagogiques est bien d'envisager ce que l'on va modifier à sa pratique pour rentrer dans la nouvelle organisation.

Penser la formation des élèves en même temps que l'organisation du dispositif

Les expériences récentes de mise en place en lycée des TPE et des PPCP nous l'ont montré : il est nécessaire de penser conjointement les objectifs de formation et l'organisation. C'est bien dans le rapport entre les activités proposées aux élèves et les moyens envisagés que se situe la véritable

problématique de l'aménagement du temps scolaire.

Etre modeste mais significatif

Tous ceux qui travaillent en projet le savent. Il ne faut pas confondre l'idéal envisagé à l'issue de sa construction et la stratégie qui permettra d'y arriver. En conséquence, on comprendra l'erreur que pourrait représenter la mise en place d'une expérience identique à celle qui aurait réussi dans un autre établissement¹⁷. On reproduirait alors une solution à une problématisation qui n'aurait pas été menée à bien. On retiendra alors l'idée de mener le projet par étapes ; la première¹⁸ étant à la fois modeste (en termes de faisabilité) mais significative car porteuse de véritables évolutions.

Penser aux activités à mettre en place dans les « espaces libérés »

C'est un moment essentiel de la construction d'un projet d'aménagement du temps scolaire : celui de la définition des activités mises en place pendant le temps libéré par une réduction du temps de cours. Si l'on considère que ce temps doit permettre de mieux répondre à des besoins¹⁹ d'élèves nous touchons là au cœur du projet de formation des élèves. On notera que penser aux activités ne se limite pas à en fixer les objectifs mais aussi à en prévoir l'animation²⁰.

¹⁷ Ce qui ne veut pas dire que l'on n'a pas besoin d'exemples pour faire des choix adaptés à l'établissement.

¹⁸ La difficulté dans le cas de l'aménagement du temps scolaire vient du fait qu'il est difficile de ne changer l'emploi du temps que de quelques classes ; il est en général plus facile de le faire sur l'ensemble d'un établissement.

¹⁹ Voir précédemment les types de besoins.

²⁰ La co-animation est par exemple possible ; personne n'interdit en effet que deux enseignants soient présents, au même moment, avec le même groupe d'élèves.

Construire les outils « d'encadrement » et de suivi des élèves

Plus on souhaite que les élèves soient autonomes et responsables, plus on souhaite qu'ils puissent effectuer des choix, plus il est nécessaire de fixer un cadre clair permettant de passer contrat avec eux. Si l'on admet ce principe, alors on mesure toute l'importance de la construction des outils pour encadrer l'autonomie et le choix des élèves²¹.

On peut penser dans ce domaine :

- aux documents permettant de gérer l'inscription des élèves ;
- aux documents permettant aux enseignants et aux élèves d'enregistrer le parcours pédagogique effectué (carnet de bord par exemple) ;
- aux outils permettant aux élèves de se situer, d'évaluer leurs apprentissages (grilles de critères par exemple).

Communiquer avec l'ensemble des partenaires

Au moment où on réfléchit à la place des parents dans l'école et de l'école dans la société, on ne saurait sous-estimer cette entrée. En ce qui concerne les parents, ils peuvent être présents à différents niveaux de la conception du projet. On soulignera ici seulement la grande importance de la communication faite aux familles pour la mise en place du dispositif.

En fonction des projets, l'appel à d'autres partenaires s'avèrera indispensable ; en particulier dans les projets qui « libèrent » du temps pour des activités d'autre nature que les apprentissages disciplinaires.

Penser à l'évaluation du dispositif

Dans le cadre de la conduite d'un projet, l'évaluation est indispensable pour de nombreuses raisons. Nous en rappellerons ici deux :

- l'importance dans la phase d'expérimentation d'une régulation de la mise en œuvre du dispositif ; il est essentiel dans cette phase de prendre des informations auprès des différents acteurs du projet de façon à pouvoir rapidement mettre en place les adaptations nécessaires ;
- la nécessité de « mesurer » les acquis du projet en référence avec les intentions initiales. Un projet ne peut en effet s'inscrire dans la durée que si ses différents acteurs peuvent prendre conscience de ses effets.

DES EXEMPLES

Il est difficile de classer les différents projets d'aménagement du temps scolaire.

Ils diffèrent à la fois par leurs intentions et par l'organisation mise en place pour y répondre.

En conséquence, les exemples donnés ci-dessous ne constituent pas des exemples de projets complets mais des entrées structurant la construction de projets spécifiques.

La réduction de la durée des séances

Les projets relevant de l'aménagement du temps scolaire sont présentés la plupart du temps de cette manière. La durée d'une séance passe de 55 à 50 voire 45 minutes. Les élèves et les enseignants ont alors un nombre plus important de séances à assumer ou à suivre.

Par exemple, pour un enseignant devant assurer 18 séances de 55 minutes, le nouveau calcul donnera 22 séances de 45 minutes²².

On notera dans le cas d'un passage à des séances de 45 minutes, que la durée de 2 séances consécutives est d'1h30, ce qui semble bien adaptée aux évolutions pédagogiques actuelles.

Bien entendu une combinaison de séances de 45 minutes et de 1h30 est possible. C'est ce que nous retrouvons dans beaucoup de projets

²¹ On notera que dans ce cas, la classe n'étant plus le seul référent pour l'élève, les fonctions des enseignants et du professeur principal pour le suivi des élèves devront évoluer.

²² Ce qui laisse penser qu'il faudra préparer 22 séances et non 18 : il s'agit là d'un changement important pour certains enseignants.

qui par exemple font se succéder 5 séances de 45 minutes le matin et 2 de 1h30 l'après-midi.

Des activités extra-scolaires l'après-midi

On l'a dit précédemment : l'aménagement du temps scolaire est le plus souvent conçu pour permettre de créer des espaces où il est possible de faire autre chose, autrement. C'est le cas dans un certain nombre d'établissements où par exemple le temps de 15h30 à 17h est disponible pour les élèves pour faire des choix de parcours : options, aide individualisée, projet personnel, activités extérieures...

On notera l'importance pour l'équipe pédagogique de définir dans ce cas les critères et l'organisation du choix des élèves. Par exemple : est-ce un véritable choix, pour un élève, d'aller en aide individualisée ou de quitter l'établissement ?

Des emplois du temps sur plusieurs semaines

Il est quelquefois plus simple de construire un emploi du temps sur deux semaines plutôt que sur une seule. C'est le choix fait par certains établissements qui mettent en place des semaines A et des semaines B. L'emploi du temps de ces deux semaines n'est en général pas radicalement différent. Les après-midi par exemple peuvent, selon les semaines, permettre de proposer des aides dans des matières différentes. Les enseignants n'auront alors pas forcément le même nombre d'heures par semaine²³. Si on poursuit cette idée, on peut envisager de modifier les emplois du temps par période²⁴, voire annualiser les heures-enseignant²⁵.

²³ Notons qu'un écart trop important selon les semaines peut être difficile à gérer par un enseignant.

²⁴ Si l'on divise en lycée l'année en 5 périodes, on peut par exemple pour certains élèves faire de l'ECJS la 1^{ère} et la 5^{ème} périodes et des TPE la 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} périodes ; bien sûr cela n'a pas que des avantages...

²⁵ Nous avons déjà dans ce domaine l'exemple des TPE et PPCP ; l'ensemble des heures dues par les enseignants n'est pas forcément réparti sur la totalité de l'année ; au lieu de faire 2h pendant 36 semaines, on peut très bien faire 3h pendant 24 semaines.

Des parcours thématiques

Dans certains établissements, encore peu nombreux, l'aménagement du temps scolaire a été pensé pour permettre de traiter autrement la formation des élèves. En quelque sorte il s'agit là d'un élargissement de l'expérience des TPE à l'enseignement de certaines matières. Il s'agira par exemple pendant une période²⁶ de mettre l'accent sur une thématique ou/et une problématique et de prévoir un emploi du temps permettant de renforcer le travail à son sujet²⁷.

D'autres pistes encore...

Les quelques données précédemment évoquées n'épuisent évidemment pas tous les possibles. On l'aura sans doute compris en lisant le début de ce « *Points de Repère* » : c'est à chaque établissement, en fonction de ses réalités et de ses intentions de construire un projet, de faire des choix en matière de modalités de mise en œuvre.

Il resterait à approfondir certaines dimensions d'un projet d'aménagement du temps scolaire ; parmi d'autres entrées on pourrait citer :

- l'organisation du plan de formation des matières autour d'un socle commun ;
- une réflexion approfondie sur l'usage des nouvelles technologies ;
- une évolution des pratiques pédagogiques pour mieux prendre en compte la nouvelle « durée » des séances ;
- et pourquoi pas une réflexion sur l'aménagement du temps de l'enseignant en lien avec une nouvelle organisation du travail d'équipes...

Un deuxième numéro de « *Points de Repères* » sur le sujet complétera cette réflexion.

²⁶ Une ou deux semaines.

²⁷ Par exemple un travail sur l'« *Energie* » avec renforcement pendant la période des enseignements scientifiques.

FICHES – OUTILS : PRESENTATION DES DIFFERENTES FICHES

FICHE N° 1 : Pour construire un projet / Différentes dimensions à prendre en compte

Cette fiche présente les éléments à prendre en compte pour un projet et, en fonction des ressources et contraintes de l'établissement, permet de faire des choix d'intentions et d'organisation adaptés.

FICHE N° 2 : Aménagement du temps scolaire et apprentissage / enseignement

Cette fiche propose des exemples de dispositifs à mettre en place en fonction des besoins d'apprentissage des élèves.

FICHE N° 3 : Evaluer un projet d'aménagement du temps scolaire

Cette fiche présente un exemple d'outil d'évaluation permettant de réguler un projet en valorisant les réussites, en problématisant certaines situations et en proposant des solutions à mettre en œuvre.

FICHE N° 4 : Quelques principes à prendre en compte pour construire un projet d'aménagement du temps scolaire

Cette fiche énumère des propositions à prendre en compte dans le cadre d'un projet d'aménagement du temps ; elle a été élaborée à partir d'une dizaine d'expériences d'établissement.

FICHE N° 5 : Un exemple de « plan » de projet à communiquer aux autorités

Cet outil présente un exemple de sommaire pour la rédaction d'un document d'argumentation du projet destiné aux autorités académiques et rectorales.

FICHE N° 6 : Chronopsychologie scolaire

Cette fiche présente différentes conclusions d'une enquête de l'INSERM sur l'étude des rythmes scolaires et de leur influence sur les élèves du Second degré.

FICHE N° 7 : Quelques éléments pour la conception des emplois du temps

Cette fiche donne quelques points de repère pour l'élaboration d'un emploi du temps et de l'organisation correspondante.

FICHE N° 8 : Comparaison entre différents pays européens

Cette fiche permet une comparaison entre différents pays européens sur l'organisation du temps scolaire des élèves.

FICHE N° 9 : Le Livret de suivi / Eléments pour un cahier des charges

Cette fiche reprend les éléments à croiser pour élaborer un livret de suivi des apprentissages.

FICHE N° 10 : Informatiser la gestion du temps scolaire

Cette fiche présente une réflexion sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire (en particulier l'utilisation des logiciels d'emploi du temps).

FICHE N° 11 : Foad / e-learning : le projet LOREAD

Cette fiche présente une expérience d'enseignement à distance permettant de mettre à disposition d'un établissement des ressources nouvelles pour l'amélioration de l'encadrement de ses élèves.

FICHE N° 1 : Pour construire un projet / Différentes dimensions à prendre en compte

Cette fiche peut être utilisée par une équipe souhaitant définir un projet d'aménagement du temps scolaire. Elle présente les éléments à prendre en compte et, en fonction des ressources, et contraintes de l'établissement, permet de faire des choix d'intentions et d'organisation adaptés à l'établissement et aux équipes.

A prendre en compte...

... Les grandes orientations du système éducatif

- Définition de socles communs de compétences
- Développement de l'interdisciplinarité
- Développement de la pédagogie de projet (futurs 3^{èmes}, IDD, TPE, PPCP, PPE...)
- Aide au travail personnel, accompagnement
- Education à la citoyenneté (EC, ECJS, délégués, instances...)
- Adaptation de la vie scolaire (règlement intérieur, vie de classe, Conseil Vie Lycéenne...)
- Gestion des ruptures et continuité entre cycles, alternance
- Renouvellement des pratiques d'évaluation
- Suivi des élèves et aide aux élèves en difficulté
- Gestion de l'hétérogénéité et différenciation des parcours
- Association des partenaires au projet d'établissement
- Développement de toutes les formes d'engagement des élèves (vie citoyenne, associative)

...Les réflexions sur l'enseignement et l'apprentissage:

- Motivation / ennui
- Pédagogie du projet, du contrat
- De la restitution au réinvestissement
- Interdisciplinarité
- Verbalisation
- Nouveaux élèves, nouveaux rapports au savoir
- Fonctions de l'évaluation

...La définition des différents « Temps » scolaires de l'élève

- Temps d'apprentissage (acquisitions)
 - . Dans les matières
 - . En interdisciplinarité
 - . Métier de l'élève
- Temps de traitement des besoins
 - . Travail personnel (étude dirigée, encadrée, Aide au Travail Personnel...)
 - . Tutorat, Aide Individualisée (accompagnement, soutien, approfondissement...)
 - . Bilans / Ecoute
- Temps des projets
 - . Projet Personnel de l'élève
 - . Projet interdisciplinaire
 - . Engagement associatif
- Temps de Vie Scolaire
 - . Vie de classe, du niveau, AG
 - . Organisation de son temps
 - . Formation humaine
 - . Internat

Une diversité d'intentions possibles pour un projet d'aménagement du temps scolaire

- Développer la dimension éducative, la Vie Scolaire, diversifier les activités péri-scolaires
 - Adapter les rythmes scolaires à la chronobiologie des élèves (sas, récréations, place et durée des séances...)
 - Organiser de nouveaux parcours d'apprentissage, diversifier, décloisonner, annualiser (temps mobile, horaires variables, diversification des regroupements, Aide au Travail Personnel, cycle 3ème/2nde...)
 - Renforcer / renouveler l'image de l'établissement, intégrer de nouvelles évolutions de l'environnement
 - Se donner les moyens d'un suivi plus efficace des élèves
 - Développer la concertation dans les équipes enseignantes (classe / matière)
 - Renforcer la cohérence pédagogique en matière d'interdisciplinarité et de projets, la rendre visible au niveau de l'emploi du temps (cf. pôles disciplinaires : adapter l'organisation au projet et non l'inverse)
 - Amener les élèves à développer leurs capacités à anticiper, à effectuer des choix, à contractualiser un projet (passer du temps subi au temps choisi)
- ...

Des réflexions nécessaires à la prise en compte des ressources et des contraintes relatives...

... Aux évolutions du métier d'enseignant et du personnel éducatif

- . Professionnalisation
 - . Travail en équipes
 - . Concertation
 - . Prise de responsabilité
 - . Conditions de travail
- ...

... A l'environnement

- . Attentes
 - . Image de l'établissement
 - . Caractéristiques des publics (parents, élèves...)
 - . Autres établissements
 - . Transports
- ...

... Au projet et à la culture de l'établissement

- . Implication des équipes
 - . Réseau
 - . Expériences
 - . Priorités éducatives
 - . Evolution des effectifs
- ...

FICHE N° 2 : Aménagement du temps scolaire et apprentissage / enseignement

Cette fiche propose un inventaire des possibilités de dispositif à mettre en place en fonction des besoins des élèves. Les propositions ci-dessous s'inscrivent dans le cadre d'un projet éducatif visant au développement de l'autonomie, de la responsabilisation, de la participation de l'élève dans l'acte d'apprendre.

TYPES DE BESOIN		TYPE DE REPOSES / COMPETENCES A TRAVAILLER	MODALITES
Apprentissage	Différenciation des parcours	tronc commun / cahier d'exigences / référentiel	groupes de besoin / de compétences / soutien / perfectionnement
	Exercices « transferts »	temps réservés pour l'exercice / réinvestissements dans de nouvelles situations	monitorat / atelier de pratiques langue / situations-problèmes / productions
	Interdisciplinarité	approches thématiques / compétences nécessitant la co-intervention / réalisation de projets	semaine thématique / répartition des heures entre plusieurs matières / mise en place de modules / co-intervention sur un sujet / pédagogie de projet
	Prise en compte des rythmes d'apprentissage	adaptation du moment et de la durée en fonction des types d'apprentissage et des élèves	emploi du temps souple sur la journée / sur l'année
	Difficultés matières	Exemples : En français : construire un paragraphe d'argumentation / rédiger et justifier une réponse / commenter un texte / s'exprimer en tenant compte de la situation d'énonciation En mathématiques : utiliser les techniques de calculs / lire une figure, un graphique / mobiliser des connaissances pour résoudre un problème /- rédiger une démonstration / apprendre une formule / lire un énoncé	aide individualisée / enseignants à disposition des élèves / permanences matières / tutorat
	Evaluation	« corriger », améliorer des productions / temps d'évaluation	travail sur correction d'un devoir / carnet de bord / portfolio / révision / contrat / préparation aux examens
	Suivi des élèves	faire un bilan des acquisitions par discipline / bilan de compétences transversales / relecture de port-folio / suivi des élèves après conseil / suivi de l'alternance	entretien / travaux de groupes
	Révisions	Préparation de tests – Production de QCM, fiches de synthèse, réseaux conceptuels	
	« Rattrapages »	absences d'élèves / retards vis-à-vis de la progression prévue	organisation de séances

TYPES DE BESOIN		TYPE DE REPNSES / COMPETENCES A TRAVAILLER	MODALITES
Travail personnel	Compétences transversales	documentation / nouvelles technologies / formation à l'oral	formation spécifique
	Compétences méthodologiques	prendre la parole en classe / organiser son travail personnel en classe, prendre un cours / travailler en groupe / organiser son travail à la maison / lire et interpréter des consignes / rédiger une réponse / réinvestir ce qui est appris dans une situation nouvelle / analyser et évaluer une production, une démarche / verbaliser une démarche	travaux personnels accompagnés
	Aide aux devoirs	nécessité d'un espace et d'un temps	études dirigées / monitorat / étude silencieuse / appui par rapport à un DM
Projet	Formation « métier d'élève »	donner du sens à l'école / comprendre le sens des activités scolaires / donner du sens au travail scolaire / s'intégrer dans l'établissement / communiquer avec d'autres élèves, avec les enseignants	aide individualisée / heure de vie de classe
	Education aux choix	connaissance de soi / connaissance des métiers / connaissance des parcours scolaires	formation spécifique / formulation d'un projet (lien avec les stages)
	Formations complémentaires	choix d'options « obligatoires » / apprentissages optionnels ...	formation et développement personnel (secourisme, soudure...)
	Régulation	suivi des élèves	tutorat / heure de vie de classe (PP)
	Ouverture	développement personnel / investissement personnel et engagement	ateliers / temps forts / participation à la vie de l'établissement (délégué, commissions) / projet pastoral
	Accueil	AG de niveau / Vie d'Etablissement ...	période d'observation / intégration / choix

FICHE N° 3 : Evaluer un projet d'aménagement du temps scolaire

Cette fiche présente un exemple d'outil d'évaluation d'un projet d'aménagement du temps scolaire. Il s'agit avant tout ici de réguler un projet en cours en valorisant les réussites, en problématisant les situations à améliorer et en proposant des solutions à mettre en œuvre.

Effets attendus	A valoriser	A améliorer	Propositions
Au niveau des élèves : - développement de capacité dans les registres : autonomie, responsabilité, motivation, entraide, ... - compétences méthodologiques (réviser, améliorer une production, lire un énoncé, communiquer par oral...) - compétences disciplinaires (soutien, aide individualisée, entraînement...)			
Au niveau des enseignants : - évolution des pratiques pédagogiques (dans les cours « classiques » / durant le TPA (Temps Pour Apprendre) / dans les activités) - évolution des relations entre prof et élèves - travail en équipe, concertation, définition d'exigences communes, ... - mise en place du tutorat (organisation, qualité de l'écoute, suivi des décisions...)			

Implication des acteurs	A valoriser	A améliorer	Propositions
Enseignants (implication dans le projet, réflexion sur « ce qu'on a pas le temps de faire », impact sur les conditions de travail...)			
Elèves (implication dans le projet, prise en compte de leurs besoins, de leurs souhaits, sentiment d'appartenance, évaluation des effets ...)			
Familles (analyse de leurs attentes, participation directe ou indirecte au projet...)			

Communication	A valoriser	A améliorer	Propositions
Interne : - Organisation de la concertation entre enseignants ; - Liens entre TPA, activités au choix et résultats des élèves (via le conseil de classe, de profs...) - Utilisation des outils de suivi (livret de suivi) et de planification (planning élèves.			
Externe : - Implication des parents dans l'analyse des effets du projet et dans l'identification de pistes d'amélioration ; - Valorisation des activités, développement du sentiment d'appartenance des élèves ; - Rédaction d'un document de présentation de l'expérience. - Intégration au Projet d'Etablissement.			

Organisation du dispositif	A valoriser	A améliorer	Propositions
Organisation spatiale (locaux, déplacements, lieux ressources...), temporelle (horaires, durée des activités, planning...)			
Organisation des activités « élèves » (gestion des effectifs, des inscriptions, contrôles...)			
Organisation des activités « enseignants » (thématiques, répartition, définition des fonctions...)			

FICHE N° 4 : Quelques principes à prendre en compte pour construire un projet d'aménagement du temps scolaire

Cette fiche énumère des propositions à prendre en compte dans le cadre d'un projet d'aménagement du temps ; elle a été élaborée à partir d'une dizaine d'expériences d'établissement. Elle peut être utilisée comme une « check-list » : chaque point attirant l'attention sur un dysfonctionnement possible et surtout sur la manière de l'éviter.

ANTICIPER – PROGRAMMER

- Cadrer les séances par rapport aux besoins de formation des élèves. Exemples : compétences liées au B2I, au « métier de lycéen » – formations complémentaires dans un registre professionnel
- Clarifier les exigences par matière / les compétences transversales afin d'apporter une aide plus personnalisée
- Organiser des permanences matières (Aide au Travail Personnel, résolution de problèmes, corrections personnalisées, rattrapages) et **renouveler les exigences en matière de travail personnel**
- Intégrer les temps de Vie de Classe et d'Accompagnement du Projet Personnel de l'élève aux heures récupérées
- Recentrer les heures récupérées (ATE : Autre Temps à l'Ecole) sur les matières pour les classes à examens, sur l'accueil, la méthodologie dans les autres niveaux. Ne pas négliger le PPE en seconde, ...
- Amener progressivement les élèves à s'engager, à faire et argumenter des choix pour telle ou telle proposition

EVALUER – VALORISER

- Evaluer ce que l'on apprend dans le cadre des activités. Certifier les apprentissages
- Amener les élèves à mesurer les effets des ATE (Outils d'évaluation formative ... surtout s'il n'y a pas de traduction immédiate dans les notes)
- Finaliser les activités, leur donner des enjeux (production valorisante)
- Utiliser les ATE pour effectuer des bilans d'acquisitions dans sa classe (fin de période) ; aider les élèves à prendre conscience de leurs besoins et à repérer les aides proposées en ATE.
- Permettre l'organisation de rencontres post-conseils de classes afin d'aider les élèves à se donner des objectifs et à intégrer les décisions
- Organiser un tutorat à rythme variable suivant les besoins des élèves.

COMMUNIQUER

- Se concerter (réguler les ATE – faire fonctionner l'équipe matière, l'équipe classe...)
- Lier le choix des ATE aux décisions des Conseils de Classes
- Présenter les activités (Enjeux – produits – organisation – engagements...)
- Préciser les rôles : Apports du Professeur Accompagnateur en ATE – Professeur ressource par matière – Animateur d'Activités – Tuteur ... et communiquer en regard sur ce que l'on attend des élèves. Clarifier les engagements.
- Communiquer sur les objectifs et l'organisation, permettre aux élèves de retrouver la cohérence entre les différentes propositions, de suivre leur parcours (Elaborer le « livret de suivi »)
- Conduire régulièrement des enquêtes (logique de régulation et de communication)

DES PRINCIPES

- Utiliser le temps pour faire ... tout ce que l'on n'avait PAS LE TEMPS DE FAIRE (PPE, Vie de Classe, Formation méthodologique, animation et formation des délégués, tutorat...)
- Différencier... c'est-à-dire définir un TRONC COMMUN D'EXIGENCES (matières/ transversales) sur lequel, après avoir aidé l'élève à se positionner, on propose aide, entraînement ou approfondissement
- Maintenir en conséquence des temps avec SA classe et dans SA discipline
- Renforcer la cohérence entre TOUS les temps de l'apprentissage, aider l'élève à la mesurer.
- Evaluer, échanger, réguler et ECRIRE pour réduire les dérives

FICHE N° 5 : Un exemple de « plan » de projet à communiquer aux autorités

Cet outil présente un exemple de sommaire pour la rédaction d'un document d'argumentation du projet destiné aux autorités académiques et rectorales.

1. Origine et conception du Projet

1.1. L'établissement

Descriptif

Etat des lieux initial (Résumé des difficultés, insatisfactions, problèmes...)

1.2. Le sens donné au projet

Références nationales (I.O. – Orientations – Résolutions des Assises)

Références locales (Projet académique, Analyse du bassin de formation, Réseau...)

Analyse et problématisation par l'équipe.

Cahier des Charges du Projet

2. Les ressources du Projet

2.1 Les ressources humaines

2.1.1. Les Elèves / Les Parents

Enquêtes auprès des élèves / des parents

Formulation et validation des effets attendus

Participation au dispositif

2.1.2. Les personnels

Enquête auprès des personnels / Mesure de l'adhésion au projet

Formulation / validation des effets attendus

Association à la mise en oeuvre

Accompagnement extérieur

2.2. Autres ressources

2.2.1. Matérielles

2.2.2. Locaux

2.2.3. Organisationnelles

3. Le dispositif mis en place

3.1. Enseignements et dispositif pédagogique

Temps d'apprentissage (classe, groupes de compétences, conférence / TP...)

Temps des besoins (soutien, approfondissements, travail personnel et entraide)

Temps des projets (interdisciplinaires, documentaire, Projet Personnel de l'Elève...)

Temps du suivi (tutorat, groupes de référence ...)

Principes d'élaboration des emplois du temps

Organisation de *l'évaluation* des acquisitions

3.2. Organisation de l'équipe

Groupe de pilotage

Descriptif des fonctions : Tuteur / Animateur d'atelier / Accompagnateur

Formulation des principes de gestion du temps / Modalités de mise en œuvre et d'analyse des effets sur les conditions de travail.

Organisation du dispositif de *concertation* (évaluation – régulation – production d'outils)

Supports de suivi (apprentissages réalisés par les élèves)

Outils de communication (Institutions – parents – autres établissements...)

4. Dispositif d'évaluation du projet

4.1. Nature et conséquences des décisions à prendre

4.2. Organisation de la prise d'informations

Objets privilégiés

Critères retenus collectivement

Repérage des indicateurs et conception du dispositif de prise d'information

Outils utilisés

FICHE N° 6 : Chronopsychologie scolaire

Eléments tirés de l'enquête INSERM – Lyon Sud – 2001²⁸ (Une des premières études s'intéressant à la question des rythmes scolaires et de leur influence sur les élèves du Second degré et non du primaire).

Vigilance quotidienne et réussite aux tests psycho-techniques :

Un constat lié aux rythmes scolaires : il y a de fortes variations quantitatives (état de vigilance) et qualitatives (qualité de résolution de problème) aussi bien inter individuelles (inégalités entre les élèves) que intra individuelles (aux différents moments de la journée, de la semaine).

Il y a dans la journée des périodes plus ou moins favorables à l'apprentissage (au niveau collège) : la vigilance est très faible avant 9 h puis elle augmente tout au long de la matinée avec un pic vers 11h00. On note un relâchement en début d'après-midi et un nouveau pic vers 15 h.

Sur l'organisation de la semaine :

Le problème essentiel est lié au mouvement synchronisation / désynchronisation (sommolence diurne) :

- Efficience la plus faible : le lundi
- Efficience la plus forte : le jeudi après-midi et le vendredi matin

Plus forte hétérogénéité : le lundi (les bons élèves resynchronisent mieux et plus vite... ou désynchronisent moins pendant le week-end)

Facteurs de variation :

- Inégalités devant le sommeil (enfants du matin/ du soir – petits / gros dormeurs)
- Présence de variations infra-circadiennes : période d'attention maximale de 40 minutes par heure de cours ... mais sans continuité (en 3 à 4 fois au collège / 2 à 3 au lycée)
- Les élèves considérés comme « bons » le sont tout le temps. Les élèves de faible niveau scolaire ont les résultats les plus fluctuants (fortes variations intra-individuelles)
- La nature de la tâche (Cf. taxonomie des objectifs)
- Les modalités d'apprentissage : le travail de groupe est exigeant et met en avant de fortes variations inter-individuelles.

²⁸ Voir références en bibliographie (pages 32)

FICHE N° 7 : Quelques éléments pour la conception des emplois du temps

De très nombreux exemples d'emploi du temps sont possibles. Ils présentent néanmoins tous des points communs. Il s'agit le plus souvent de mettre en « barrettes » plusieurs enseignants et d'apprendre à comptabiliser le temps enseignant indépendamment (en partie) du temps de l'élève, voire de le calculer non sur une semaine mais sur plusieurs ou sur l'ensemble de l'année.

Exemple d'un emploi du temps élève sur une journée

8h-8h45	Enseignement matière
8h45-9h30	Enseignement matière
9h30-9h45	Pause
9h45-10h30	Enseignement matière
10h30-11h15	Enseignement matière
11h15-11h30	Pause
11h30-12h15	Enseignement matière

12h15-13h45	Pause
13h45-14h30	Enseignement matière
14h30-15h15	Enseignement matière
15h15-15h30	Pause
15h30-16h15	Activités différenciées
16h15-17h00	Activités différenciées

Il est à noter, dans un emploi du temps de ce type, et si l'on travaille sur 4 jours et demi, qu'un élève a par semaine l'équivalent de 33 séances (de 45 minutes) d'enseignement soit 27 heures de cours (55 minutes).

Selon les établissements, les activités différenciées peuvent être organisées à différents moments de la journée. Les placer toujours au même moment facilite la construction des emplois du temps et la « ritualisation » de celui-ci pour les élèves.

On retrouve ces activités différenciées selon les établissements sous des appellations très différentes : temps libéré, atelier, permanences...

A noter la question importante (à se poser) de la durée et du positionnement des pauses et tout particulièrement de celle de midi qui a tendance, surtout au lycée, à se restreindre.

A noter aussi l'intérêt de coupler 2 séances de 45 minutes, une durée de 1h30 étant sans doute intéressante pour la mise en place de certaines activités, surtout au lycée.

Exemple de calcul pour l'emploi du temps d'un enseignant.

Si l'on prend l'exemple d'un enseignant qui « doit » 18 heures de cours (soit 18 fois 55 minutes) son emploi du temps se décomposera de la manière suivante :

- 18 séances de 45 minutes ;
- l'équivalent de 180 minutes (18 fois 10 minutes) à réinvestir sur les temps d'activités (sous la forme par exemple de 4 séances de 45 minutes ou de trois de 1 heure).

Il est à noter que la « récupération » par l'enseignant du temps libéré à chaque séance pourra se faire chaque semaine ou sous une autre forme (annualisation par exemple)

L'organisation des groupes

Dans l'exemple précédent, chaque élève a la possibilité de choisir l'équivalent de 8 activités différenciées par semaine ; chaque enseignant (à 18 heures) a la possibilité d'en encadrer 4.

Si cet établissement comporte 900 élèves répartis dans une trentaine de classes et ayant une soixantaine d'enseignants, il est alors possible d'encadrer chacune des séances.

Si l'on souhaite diminuer les effectifs de chaque groupe, il sera alors nécessaire de faire appel à d'autres intervenants, au travail personnel, au monitorat... et de vérifier que les locaux le permettent.

FICHE N° 8 : Comparaison entre différents pays européens(Base : Année scolaire 1995/1996 ; source www.eurydice.org)

Aménager le temps scolaire c'est innover et prendre des risques. Une comparaison avec différents pays européens peut nous aider à la décentration nécessaire à l'action. On comprendra alors que d'autres organisations scolaires sont possibles mêmes si elles ne sont pas totalement indépendantes des différences culturelles.

	Nombre de périodes par semaine	Durée d'une période	Nombre de jours par an
Belgique	Entre 28 et 36 selon le type d'enseignement (général, artistique, technique, professionnel)	50 min	182
Danemark	Entre 30 et 37 selon le type d'enseignement (général, professionnel)	45 min	200
Allemagne	Entre 30 et 36 selon le type d'enseignement (général, artistique, technique, professionnel)	45 min	188/208
Espagne	Enseignement général de 29 à 32 Formation professionnelle : variable	55 min	175
France	Entre 29 et 35 selon le type d'enseignement (général, professionnel)	55 min	180
Irlande	45	40 min	167/179
Italie	Entre 25 et 40 selon le type d'enseignement (classique, scientifique, technique, professionnel)	60 min	Minimum 200
Luxembourg	Entre 30 et 36 selon le type d'enseignement (général, technique)	50/55 min	216
Pays-Bas	Enseignement général, en moyenne 30	50 min	200
Autriche	Entre 32 et 40 selon le type d'enseignement (général, professionnel)	50 min	180/214
Portugal	Entre 23 et 33 selon le type d'enseignement (général, technologique)	50 min	160/192
Finlande	Entre 28.5 et 35 selon le type d'enseignement (général, professionnel)	45-50 min	120/190
Suède	Entre 20 et 23 selon le type d'enseignement (général, professionnel)	60 min	178/190
Angleterre Pays de Galles Irlande du Nord	Approximativement 40	35-40 min	Minimum 190
Ecosse	35 - 40	40-60 min	190
Islande	Entre 35 et 46 selon le type d'enseignement (général, professionnel)	40 min	160
Norvège	De 30 à 35	45 min	190

FICHE N° 9 : Le Livret de suivi / Eléments pour un cahier des charges

*Cette fiche reprend les éléments à croiser pour élaborer un livret de suivi des apprentissages. C'est en croisant les **Fonctions** prioritairement retenues avec le ou les **Domaines** sur lesquels elles s'appliqueront que l'équipe pourra définir ses objectifs de suivi. Dans un second temps, les réponses fournies par rapport aux **Usages** du cahier de suivi permettront d'en affiner le cahier des charges.*

Fonctions

- Annoncer le référentiel, présenter le parcours
- Marquer le parcours, suivre la progression
- Relire son parcours (et former la relecture)
- Capitaliser, stocker des productions significatives, valoriser
- Verbaliser, dialoguer, se donner des objectifs, faire des choix, contractualiser ... ou intégrer des éléments non négociables
- Différencier les parcours
- Valider – Certifier

A prendre en compte : 1. la place de l'élève / 2. la dominante sociale ou pédagogique.

Domaines

- Accompagnement du PPE
- Péri-éducatif, Vie Scolaire
- Apprentissages disciplinaires
- Apprentissages pluri-disciplinaires
- Apprentissages transversaux (Documentation – TICE – Métier d'élève...)
- Expériences personnelles plus ou moins proches de l'école.
- ...

A prendre en compte : 1. la dimension constat, bilan ou anticipation / 2. la pertinence des choix

Usages

- Quand ? Annuel / Par cycle / Inter-cycle / Sur le parcours
En continu / Par période / par trimestre / A échéances précises
- Et Ou ? Conservation / Espaces : Vie de classe – Tutorat – Temps banalisés ...
- Qui ? Elève / Parents / Professeur Principal / Professeurs de la classe / Autres professeurs / Cadres Educatifs / Intervenants...
- Comment ? Modalités de collecte, de tenue / Support de rencontre / Formation à sa tenue / Utilisation au conseil de classe / Communication (par rapport au bulletin notamment) / ...

A prendre en compte : 1. Les intentions initiales / 2. La différence entre les niveaux et unités

FICHE N° 10 : Informatiser la gestion du temps scolaire

Innover dans le domaine du temps scolaire c'est, au-delà des intentions, se donner les moyens de gérer les différents emplois du temps des élèves, des enseignants, des différentes salles de l'établissement et améliorer les pratiques de suivi des élèves. Les Technologies de L'Information et de la Communication Educative peuvent dans ce domaine rendre quelques services.

Informatiser la gestion du temps scolaire

L'apparition des logiciels de gestion des emplois du temps n'est pas récente. Dès le milieu des années 80, de nombreux produits prenaient progressivement place dans les établissements scolaires à la suite de l'informatisation de la comptabilité et du suivi administratif de l'organisation. Le développement continu des applications de gestion d'établissements scolaires a montré une intégration de plus en plus poussée des outils et une réponse de plus en plus large aux besoins quotidiens de l'établissement. L'émergence des environnements numériques de travail (ENT) est aujourd'hui la suite logique de ces développements qui amènent la vie quotidienne de l'établissement à être accompagnée d'un ensemble de services informatiques de plus en plus sophistiqués dont l'intérêt et l'utilité méritent des éclaircissements :

Désormais, les moyens informatiques permettent de créer une continuité du suivi de la vie des élèves, de leur emploi du temps jusqu'à leur travail personnel et son évaluation, dans le milieu scolaire mais aussi à domicile.

Plusieurs articles de presse ont mis en avant récemment le contrôle des élèves par empreintes digitales ou encore le suivi du cahier de textes à distance par les parents et même la possibilité, avec les ordinateurs portables, de créer une continuité du scolaire de l'école à la maison.

L'informatisation : confort ou contrainte ?

La vertu de tous ces outils est avant tout d'apporter un confort de travail face à des tâches souvent considérées comme répétitives, fastidieuses ou complexes.

L'exemple des logiciels de gestion d'emploi du temps est suffisamment ancien pour permettre une mise en évidence et une analyse des principales questions que pose le développement des logiciels dans tous les secteurs de la vie de l'établissement scolaire.

Gérer l'espace temps scolaire

Le premier problème que le logiciel de gestion d'emploi du temps a tenté de résoudre est celui du suivi coordonné des lieux et des personnes : en répondant à la question de « qui est où et fait quoi ? », les premiers logiciels permettaient de visualiser l'espace temps scolaire.

Calculer l'emploi du temps

Mais très tôt s'est posée la question complémentaire de savoir comment optimiser la conception de cet espace-temps. C'est pourquoi ces logiciels ont proposé d'aider le « concepteur de l'emploi du temps » à fabriquer ce document hautement symbolique pour tous les acteurs de l'établissement. Pour le concepteur (souvent le chef d'établissement, parfois entouré d'une équipe restreinte) c'est un soulagement au moins partiel en début d'année – l'automatisation ne résout pas les impossibilités liées à des contraintes qui se superposent – et c'est aussi un outil de suivi précieux au cours de l'année permettant des ajustements réguliers en fonction des évolutions des établissements scolaires.

Un outil au service du projet ?

Si pour beaucoup d'utilisateurs ces logiciels ont facilité une tâche souvent compliquée, elle a aussi permis à certains établissements d'envisager de façon beaucoup plus aisée « l'assouplissement de la gestion des temps et des lieux ». La possibilité de créer des sous-groupes multiples, de gérer des options, de faire des rotations d'emplois du temps sur plusieurs semaines, de créer des emplois du temps sur mesure suivant les projets figurent parmi les possibilités les plus intéressantes de ces logiciels.

A l'origine conçus de façons extrêmement rigides, ils se sont mis progressivement au service des établissements, rendant possibles les simulations de projets pour en mesurer la faisabilité. Ainsi, de manière progressive, les logiciels de gestion d'emploi du temps ont pu être mis véritablement au service du projet d'établissement et non pas seulement être utilisés pour alléger l'organisation et les tâches quotidiennes.

De la gestion des lieux à la gestion des personnes

L'adjonction de nouvelles fonctionnalités au service de la vie scolaire a principalement porté sur le contrôle des élèves. Certains établissements nourrissent depuis plusieurs années le projet de « suivre » en permanence leurs élèves. Dans l'enseignement supérieur, des universités utilisent désormais les cartes à puce multiservice. Dans l'enseignement secondaire des projets proches se sont aussi développés depuis plusieurs années (cartes d'élèves pour l'accès à l'établissement permettant aussi de contrôler l'accès à Internet, ainsi qu'à la cantine, par exemple). Avec ces nouvelles fonctionnalités, on entre dans une nouvelle forme d'intégration de l'informatique au service de l'établissement scolaire : l'encadrement individuel des élèves. Depuis son arrivée dans l'établissement jusqu'à son départ (et même désormais au-delà avec Internet), l'activité de l'élève peut-être totalement « tracée ».

Mises en garde à propos d'une informatisation incontrôlée

On voit immédiatement l'intérêt que représente ce type d'outil quand on a connu la difficulté à obtenir les fiches d'absences heure par heure et quand on souhaite assurer aux parents le suivi de leurs enfants.

Il faut rappeler que ces outils peuvent aussi servir des projets dont les enjeux doivent être réellement mesurés :

- Jusqu'où peut-on suivre l'activité d'un élève ?
- Veut-on tout savoir sur ce que fait l'élève dans l'établissement ?

Le mythe de la machine surveillante n'est pas très loin derrière ces dispositifs qui, à l'entrée et à la sortie de chaque salle de l'établissement, demandent à l'élève de s'identifier et qu'ensuite on veut

en déduire des informations sur son « comportement ». Les projets d'une note de « vie scolaire » dans le contrôle continu pourraient être un encouragement à développer ce versant de l'informatique qui permet désormais de contrôler depuis le temps de présence de l'élève jusqu'à son travail personnel sur l'Intranet (ENT) de l'établissement.

En 1989, la société IBM avait déjà envisagé un tel avenir dans son projet de « l'établissement de l'an 2000 ». Précurseur à l'époque de technologies à venir, cette société avait déjà bien compris que ce ne sont pas les techniques qui poseraient problème, mais bien plutôt ce que les usagers choisiraient d'en faire. Désormais la responsabilité de développer de tels systèmes relève de la responsabilité éthique et professionnelle des équipes de direction et des conseils d'établissements.

Ce que permet l'usage d'un logiciel d'emploi du temps

- **Aider à la recherche de solutions pour la réalisation de l'emploi du temps**
Vérifier la faisabilité de certains projets
Faire des séances de durées variables
Prendre en compte des groupes et les sous-groupes
Multiplier les solutions
Editer l'emploi du temps sous diverses formes (par classe, par enseignant, par salle,...)
- **Faciliter la souplesse dans l'emploi du temps**
Changer l'emploi du temps en milieu d'année pour avoir un emploi du temps par semestre
Avoir des emploi du temps différents sur les semaines paires et impaire
Aménager l'emploi du temps sur quelques semaines particulières
Faire une rotation d'emploi du temps sur plusieurs semaines
- **Optimiser les ressources**
Equipements (diagnostic immédiat de salle libre)
Horaires (trouver des plages libres pour des réunions, des rencontres entre groupe élèves, groupe professeurs)
Suivi individualisé des élèves

Quelques références de logiciels

Index Education

<http://indexeduc.artinternet.fr/frahtm/f1100.htm>

B.P. 201 / 13322 Marseille cedex 16

Logiciels : EDT version 10 et EDTVS

OMT

<http://www.omt.fr/>

4 quai des Etroits 69005 LYON

Logiciel : Un, deux temps

Novaschem

Distribué par la société Laureats

<http://laureats.com>

LAUREATS INFORMATIQUE -

3 place Chabaneau

34 000 MONTPELLIER

FICHE N° 11 : Foad / e-learning : le projet LOREAD

La question de l'aménagement du temps scolaire ne doit pas occulter l'importance de l'évolution des pratiques pédagogiques. L'apprentissage des élèves est, avant tout, une question d'enseignement. Dans ce domaine de plus en plus d'expériences font appel aux TICE et à l'enseignement à distance. Nous présentons ci-dessous un dispositif auquel nous avons participé. Il permet de mettre à disposition de certains établissements des moyens nouveaux leur permettant d'améliorer l'encadrement de leurs élèves.

Le dispositif LOREAD²⁹ est mis en place depuis trois ans et concerne une dizaine de lycées de la région de Nancy ainsi qu'un lycée de Lyon et un de Paris organisés en réseau.

Il s'agit d'un dispositif de **formation ouverte à distance (FOAD)** ayant pour objectif de permettre aux établissements de proposer des enseignements « rares » ou des options pour lesquels très peu d'élèves sont concernés. Ces enseignements ne pourraient être assurés de façon traditionnelle car ils mobiliseraient un nombre d'heures conséquent de la DHG pour un faible nombre d'élèves.

Description du dispositif

Il s'agit donc d'un dispositif de formation à distance de type asynchrone, c'est-à-dire que l'enseignant et l'élève ne sont pas en situation de communication « en direct ». De ce fait, le temps de l'enseignant et le temps de l'élève sont distincts.

Cela permet à chaque établissement d'être autonome au niveau de l'emploi du temps. Selon les lycées, les heures sont soit fixées par la direction, soit choisies par l'élève ou le groupe d'élèves concernés par matière sur leurs plages libres. Quelle que soit la modalité choisie, ces heures font partie de l'emploi du temps « normal » de l'élève et ne sont en aucun cas des « heures en plus ».

D'autre part, l'enseignant n'étant pas en face à face pédagogique, cela autorise une grande souplesse au niveau de son emploi du temps. On peut considérer qu'un volume horaire lui est alloué qu'il peut répartir comme il le souhaite dans la semaine.

Nous présentons ci-dessous les trois aspects principaux de ce dispositif.

L'aspect administratif

Depuis la rentrée 2003, l'Académie de Nancy alloue un contingent horaire spécifique à ce dispositif³⁰.

Pendant les heures de cours, dans chaque lycée, les élèves sont regroupés dans une salle disposant des matériels nécessaires au travail à distance avec Internet.

Un **adulte référent**, est chargé d'organiser dans l'établissement le bon déroulement des séances. Il assure également le lien avec le professeur responsable.

Trois fois dans l'année, au cours d'un regroupement, les élèves rencontrent leur enseignant ainsi que les élèves des autres établissements suivant le même enseignement.

Suivant les besoins pédagogiques, des rendez-vous téléphoniques ponctuels ou des échanges sur Internet peuvent être réalisés à l'initiative des enseignants et des élèves.

Dans certains cas, il est prévu un rendez-vous hebdomadaire régulier entre tous les élèves et l'enseignant d'une même discipline. Cette modalité est lourde à mettre en place car elle nécessite que dans chaque lycée, la même plage horaire soit réservée à cette discipline.

Un **professeur coordinateur** est chargé de l'enseignement.

²⁹ Lorraine Enseignement A Distance. www.loread.net

³⁰ 20 heures en 2003-2004 et 27 heures en 2004-2005

L'aspect pédagogique

L'enseignant (professeur coordinateur)

Il réalise les cours *en respectant* la progression prévue et *les instructions officielles*. Il assure le *suivi personnalisé* des élèves à distance et l'évaluation.

Le référent

Il assure, dans l'établissement dans lequel étudient les élèves, le bon déroulement de leurs apprentissages à distance, la qualité de l'organisation, la mise en relation des acteurs concernés (enseignant, professeur principal, CPE, etc.).

L'élève

Il s'engage par contrat (signature d'une charte en début d'année) à participer pleinement à l'enseignement qui lui est proposé :

Assiduité, régularité des travaux, échange avec les enseignants et avec les autres élèves, carnet de bord, évaluation.

L'aspect technique

Le cadre technique est situé à deux niveaux :

Au niveau de l'ensemble du dispositif, un *site Internet* dédié comporte des outils de travail collaboratif (agenda, dépôt de document, forum, dialogue en direct...). Chaque élève possède également une adresse électronique lui permettant de contacter son professeur.

Au niveau de l'établissement et des acteurs, les moyens matériels mis à disposition permettent à chacun (enseignant et élève) d'accéder à un ordinateur relié à Internet et de réaliser les tâches demandées.

En résumé

Ce dispositif présente l'intérêt de ne mobiliser qu'un seul enseignant pour un ensemble d'établissements scolaires. Cependant, le temps de préparation et de suivi étant plus important que pour un enseignement traditionnel, il est souhaitable de ne pas dépasser douze élèves par discipline. Il permet une certaine souplesse dans l'organisation des emplois du temps, chaque établissement gardant son autonomie. Au sein de chaque établissement, il ne nécessite que la présence d'une personne référente pour l'ensemble des élèves concernés (quelles que soient leurs disciplines) chargée de superviser le bon fonctionnement du dispositif. Chaque établissement s'engage enfin à mettre à disposition des acteurs les locaux et le matériel nécessaires.

TEXTES OFFICIELS

« ... l'heure de cours (dans les établissements du second degré) se répartit obligatoirement en cinquante-cinq minutes d'enseignement et en cinq minutes d'interclasse, dont la durée ne peut être augmentée au détriment du temps consacré à l'enseignement...

Si l'emploi du temps n'est pas organisé par séquences horaires, le service hebdomadaire obligatoire d'enseignement doit être calculé sur la base de cinquante-cinq minutes et en fonction des obligations de service hebdomadaires fixées par les statuts de chacun des corps enseignants... » **Circulaire n° 76-121 du 24 mars 1976**

« Différents types d'organisation de la semaine peuvent être imaginés » **B.O. du 5 août 1977**

« ... jouer sur l'organisation de la semaine pour susciter motivation et intérêt. » **B.O. du 2 juin 1982**

« ... la structure traditionnelle des classes et l'organisation classique de la semaine ne correspondent à aucun impératif... » **B.O. numéro spécial rentrée 1984**

« ...la durée de cours de 55 minutes n'est pas immuable des séances de 1 h 30 ou 2 heures peuvent être aménagées... » **B.O. numéro spécial rentrée 1985**

« Ensuite... mise en œuvre des changements via : modules, PPD, TC, IDD, TPE, PPCP, horaires division, vie de classe, aide individualisée, projet d'établissement, dispositif inno-valo, établissements expérimentaux... » **Discours officiels du Ministère de l'Éducation Nationale**

« Une prise en compte plus spécifique de la difficulté scolaire... doit être développée. Elle implique l'organisation d'emplois du temps où les cours d'une même discipline se déroulent en même temps pour plusieurs classes d'un même niveau. On peut alors profiter de la souplesse que permet cette organisation pour procéder à d'autres groupements des élèves pour les mobiliser de façon différenciée » **Jack Lang le 05/04/01**

« Il faut donner à chaque établissement de véritables marges de manoeuvre. C'est-à-dire, une capacité accrue de décider de l'utilisation des crédits et des moyens horaires...

Les équipes pédagogiques doivent devenir, plus encore que par le passé, des instances d'élaboration de la politique de l'établissement ... des transformations dans les équilibres internes sont nécessaires avec, notamment une formalisation du rôle de l'équipe pédagogique.

Je souhaite aussi le développement du dialogue avec les familles pour la formulation d'objectifs de qualité en matière d'accueil, d'information, d'orientation mais aussi de discipline, d'aide, de prestation de services... » **Luc Ferry le 28/03/2003**

« Dans le second degré, les textes réglementaires précisent déjà de nombreuses possibilités de souplesse horaire (enseignements dispensés en classe entière ou en groupes allégés par exemple). Les établissements peuvent utiliser de manière différenciée les moyens horaires qui leur sont alloués... » **Circulaire de rentrée 2004 – B.O. n°6 du 5 février 2004**

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Séparation ou désintégration de l'école ? L'espace-temps scolaire face à la société : de l'opposition créatrice à l'adaptation destructrice

DANTIER, Bernard ; L'Harmattan, 1999

Aménager le temps scolaire

FOSTINOS, Georges - TESTU, François ; Hachette éducation, 1996

La dynamique du temps scolaire

HUSTI, Aniko ; Hachette éducation, 1999

Les rythmes de vie des enfants et des jeunes : du temps à ménager

PENIN, Robert ; Milan, 1998

Les études dirigées pour apprendre

PRZESMYCKI, Halina ; Hachette éducation, 1997

Les rythmes scolaires au collège et au lycée : ATE, un autre temps à l'école

RENAULT, Michel ; UNAPEC, 2002

Chronopsychologie et rythmes scolaires

TESTU, François ; Masson, 2000

Rythmes de l'enfant : de l'horloge biologique aux rythmes scolaires

COLLECTIF ; Editions Inserm, 2001

Articles de revues

L'emploi des temps

BOUTINET, Jean-Pierre - CHALVIN, Marie-Joseph ;
Education et Management, n°21, février 2000

Les Itinéraires de Découverte

CEPEC ;
Collégissime, n°11, juin 2002

L'administration de l'éducation

DEROUET, Jean-Louis - DUTERCQ, Yves coord.
Revue française de pédagogie, n°130, janv.- fév.- mars 2000

Emploi du temps, trouver son rythme

ECA n°257, septembre 2001

L'administration tue-t-elle la pédagogie?

ETIENNE, Richard - MADIOT, Pierre coord. ;
Cahiers Pédagogiques, n°383, avril 2000

Retours sur... le temps de l'élève.

MEIRIEU, Philippe

Cahiers Pédagogiques, Supplément n°2, mai-juin 1996

Le nouveau credo de l'école privée

Le Monde de l'Education, n°309, décembre 2002

Les rythmes scolaires

La Lettre du Monde de l'Education, supplément n°298, décembre 2001

Sites Internet

Textes officiels

<http://www.prepaclasse.net/temps/temps2.html>

Vers des textes de référence sur l'aménagement du temps

Observatoire National de Pédagogie

<http://www.onp.assises.org/>

Pour être informé des innovations en cours

Quelques sigles utilisés dans ce *Points de Repère*

AI :	Aide individualisée
ATE :	Autre temps à l'école
ATP :	Aide au travail personnel
CHAM :	Classe à horaires aménagés
DHG :	Dotation horaire globale
DM :	Devoir à la maison
ECJS :	Education civique, juridique et sociale
ENT :	Environnement numérique de travail
FOAD :	Formation Ouverte et A Distance
IDD :	Itinéraires de découverte
IO :	Instructions officielles
PP :	Professeur principal
PPCP :	PPCP Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel
PPE :	Projet personnel de l'élève
TICE :	Technologie de l'information et de la communication pour l'éducation (pour l'enseignement)

FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CEPEC

Stages :

Les journées lycée : ces journées s'inscrivent dans une volonté de réflexion sur l'avenir du lycée. Elles se tiennent chaque année et ont pour objectif de faire le point sur un sujet touchant à l'actualité des lycées.

Cette année, le CEPEC propose le thème:

>> **Peut-on encore faire évoluer les pratiques d'évaluation au lycée ?**

Les 30 et 31 mars 2006

Le CEPEC propose également plus d'une centaine de **stages didactiques dans toutes les matières d'enseignement**. Quelques exemples parmi nos propositions :

- Lire des textes littéraires en anglais au lycée : c'est possible !
- Réussir le passage Troisième-Seconde en Français
- Le français en Terminale L
- Le croquis en cours d'histoire-géographie
- Développement durable, des études de cas pour le lycée
- Aller plus loin avec l'ordinateur et les TIC en mathématiques au lycée
- Les nouveaux programmes de spécialité mathématiques en série L et STG

Ainsi que toutes nos propositions de formation en informatique et TIC.

Depuis quelques années, le CEPEC développe aussi **des dispositifs d'accompagnement personnalisé** (analyse de pratiques, observations de séances de cours, remédiation...) pour faire évoluer les pratiques d'enseignement et dépasser des difficultés rencontrées en classe.

Interventions en établissement :

Le CEPEC peut aussi intervenir dans votre établissement sur les TPE, l'ECJS, l'aide individualisée, les heures de vie de classe ou sur un thème comme :

- Le projet d'établissement, l'organisation de l'établissement et la vie scolaire
- Les relations avec les parents
- La définition des parcours scolaires
- La gestion de l'hétérogénéité
- Le projet personnel, l'orientation
- Les élèves en difficulté
- La gestion de classe
- L'évaluation
- Les TICE

***Pour plus de détails et d'informations,
consultez dans votre établissement les
catalogues du CEPEC :***

***« Formation » et « Interventions en
établissements »***

ou le site Internet : www.cepec.org

BULLETIN DE COMMANDE

(à retourner au CEPEC – Service Publications – 14 voie Romaine 69290 CRAPONNE)

"Points de Repère pour le Lycée"Mme Mlle M. NOM : _____ Prénom : _____
Tél. _____ Fax : _____ e-mail : _____Adresse personnelle : _____
_____Adresse professionnelle : _____
_____**Je commande**→ les numéros suivants de *Points de Repère*

- L'ECJS : exemplaires à **7 €** soit €
- Les T.P.E. n°1 : exemplaires à **7 €** soit €
- Les T.P.E. n°2 : exemplaires à **7 €** soit €
- Les T.P.E. n°1 et 2 : exemplaires à **12 €** soit €
- L'Aide Individualisée n°1 : exemplaires à **7 €** soit €
- L'Aide Individualisée n°2 : exemplaires à **7 €** soit €
- L'Aide Individualisée n°1 et 2 : exemplaires à **12 €** soit €
- Les heures de vie de classe : exemplaires à **7 €** soit €
- Le conseil de classe : exemplaires à **7 €** soit €
- Le temps scolaire : exemplaires à **7 €** soit €

+ Frais de port de €**Ci-joint un chèque de €**

Offre spéciale :
TPE n°1 + TPE n°2 : 12 €
AI n°1 + AI n°2 : 12 €

Frais de port à rajouter**au total de chaque commande :**

- 1 document : **2,5 €** de frais de port
- 2-3 documents : **4,30 €** de frais de port
- 4-5 documents : **5,30 €** de frais de port
- 6 documents : **6,30 €** de frais de port
- Au-delà de 6 documents, nous consulter...



CEPEC de LYON – 14 voie romaine – 69290 CRAPONNE
 Tél. 04 78 44 61 61 – Fax : 04 78 44 63 42

Email : publications@cepec.org - Site Internet : www.cepec.org

Le temps scolaire